



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 juin 2010

CONVENTION DE GESTION D'UN ÉQUIPEMENT  
DE CIRQUE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 04 juin 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Chantal BARRE -

**SERVICE CULTUREL**

**CONVENTION DE GESTION D'UN ÉQUIPEMENT DE CIRQUE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a acheté un équipement de cirque, comprenant un chapiteau, des gradins et des accessoires. L'acquisition de cet équipement répond aux objectifs suivants :

- intéresser la population niortaise aux arts du cirque et de la scène, par des approches de pratique, de sensibilisation et de diffusion ;
- accroître la circulation des publics et l'itinérance des actions culturelles sur le territoire de la commune ;
- apporter un soutien logistique à la création en arts vivants au profit des compagnies niortaises et améliorer les conditions d'organisation de manifestations culturelles à l'échelle de la ville.

L'association niortaise Cirque en scène, par son activité de formation aux techniques de cirque et de production de spectacles de cirque, présente l'expérience et les compétences nécessaires pour gérer et entretenir cet équipement.

Afin de permettre à l'association Cirque en scène de développer ses activités et afin de mettre à disposition d'opérateurs agissant dans le domaine des arts vivants un outil de création, de diffusion et d'action culturelle, la convention soumise à délibération attribue la gestion de l'équipement à l'association Cirque en scène.

Cette gestion s'effectue à titre gratuit, l'immobilisation du chapiteau par un opérateur ne pouvant être assimilée à une prestation. En contrepartie de la mise à disposition de l'équipement au bénéfice de sous-occupants, l'association Cirque en scène peut utiliser l'équipement en priorité, pour son propre compte, à certaines périodes de l'année. Par ailleurs, la Ville se réserve la possibilité d'utiliser l'équipement, en priorité, à des périodes déterminées, pour réaliser les actions culturelles qu'elle met directement en œuvre.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de gestion de l'équipement de cirque établie entre la Ville de Niort et l'association Cirque en scène ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à cette dernière la subvention afférente d'un montant de 5 000 €, conformément aux dispositions mentionnées dans ladite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Nicolas MARJAULT**